



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 avril 2023

AGRIVOLTAÏSME : 1^{ERS} KWh PRODUITS ET 1^{ERES} PLANTATIONS POUR LE PROJET INNOVANT DES « PARCELLES DU FUTUR » DE CNR ET LA REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES A DARDILLY (RHONE)

Le projet d'agrivoltaïsme des « Parcelles du Futur », porté par CNR et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est développé depuis 2020 au lycée agricole EPLEFPA de Lyon-Dardilly-Ecully.

Expérimentation multi-partenariale, il conjugue protection des cultures et production d'électricité renouvelable et vise à démontrer que la création et la gestion d'un ombrage piloté, généré par des panneaux solaires mobiles déployés au-dessus des zones de cultures, est bénéfique aux végétaux, notamment en matière de moindre consommation d'eau.

En février, ce démonstrateur agrivoltaïque, d'une puissance totale de 230 kWc, a été raccordé au réseau électrique ; les premières plantations ont commencé pour des premières récoltes prévues au début de l'été.



L'expérimentation des « Parcelles du Futur », réalisée au sein de l'établissement de formation agricole spécialisée en horticulture, vise à étudier comment un équipement agrivoltaïque de ce type pourrait accompagner le monde agricole face aux défis liés au changement climatique en permettant de :

- Maîtriser l'ensoleillement et les températures,
- Diminuer la consommation en eau de la plante grâce à l'ombrage des panneaux,
- Protéger les plantes contre les aléas climatiques (grêle, pluie...),
- Pérenniser les rendements et la qualité des produits,
- Tester et valider la viabilité technico-économique du modèle, afin d'envisager sa réplique sur d'autres exploitations agricoles.

Contact presse

CNR : Béatrice Ailloud – b.ailloud@cnr.tm.fr - + 33 6 07 27 46 07 / Romain Jacquet – r.jacquet@cnr.tm.fr - +33 6 74 79 10 00

Des premières plantations de fraisiers

Deux sites sont concernés par l'expérimentation :

- la parcelle « Colline », dédiée à la culture de petits fruits rouges (fraises et framboises) ;
- la parcelle « Pépinière », abritant des plantes ornementales.

Le comportement de ces cultures sera étudié en comparant deux zones de surface identique, l'une équipée d'ombrières agrivoltaïques*, et l'autre non, appelée zone témoin.

Ce mois de mars, les premières plantations de fraisiers ont eu lieu, et les premières récoltes sont prévues au début de l'été. Le suivi expérimental qui va débiter se poursuivra jusqu'en 2025.

« Accompagner le monde agricole pour l'aider à s'adapter au changement climatique fait partie intégrante de nos missions. Nous sommes heureux de mettre notre expertise au service de cette expérimentation prometteuse, qui vise à répondre à 2 enjeux majeurs : pérenniser et développer une agriculture résiliente tout en contribuant au développement de la production d'électricité renouvelable » - Frédéric Storck, Directeur Transition Energétique et Innovation de CNR.

« La situation que nous vivons nous oblige à imaginer des solutions permettant de conjuguer production agricole, protection contre les intempéries, économies d'eau et production d'énergie renouvelable. Avec la CNR et le lycée horticole Dardilly, c'est un démonstrateur d'agrivoltaïsme grandeur nature que la Région a souhaité soutenir en alliant la formation des jeunes à cette technologie. Avec un tel projet, la Région entend faire émerger de vraies solutions répondant aux différents défis qui nous sont posés aujourd'hui » - Thierry Kovacs, Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, délégué à l'environnement et à l'écologie positive.

« Ce projet agrivoltaïque, que nous menons avec CNR et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, constitue une occasion unique, pour notre établissement, d'honorer ses missions d'animation du territoire, d'innovation technique et de développement agricole. Il permet aussi de plonger nos équipes pédagogiques et leurs élèves au cœur des enjeux stratégiques de l'agriculture et de sa transformation. » - Xavier Bunker, Directeur d'Exploitation du Lycée Horticole Lyon-Dardilly-Ecully

Parcelles du futur à Dardilly (Rhône)

CNR, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le lycée horticole de Dardilly expérimentent l'agrivoltaïsme, une innovation qui répond au défi de la transition agricole.

QU'EST-CE QUE L'AGRIVOLTAÏSME ?

L'agrivoltaïsme consiste à installer des ombrières photovoltaïques au-dessus des cultures afin d'assurer leur bonne croissance et leur adaptation au changement climatique. La priorité est donnée aux besoins des végétaux, la production d'électricité renouvelable étant secondaire. L'orientation des panneaux est pilotée selon des données relatives aux plantes (luminosité, température, hygrométrie, état de stress) relevées par des capteurs.

QUELS BÉNÉFICES POUR LES VÉGÉTAUX ?

- **PROTECTION** contre les aléas climatiques (grêle, pluie...)
- **MAÎTRISE** des températures et de l'ensoleillement
- **DIMINUTION** de la consommation en eau de la plante grâce à l'ombrage des panneaux
- **PÉRENNISATION** des rendements et de la qualité des produits

2 EXPÉRIMENTATIONS

Culture de fraises et de framboises

- Agriculture biologique et conventionnelle
- **1500 m²** sous ombrières photovoltaïques
- **1500 m²** de parcelles témoins non couvertes

Pépinière de plantes d'ornements

- **750 m²** sous ombrières photovoltaïques
- **750 m²** de parcelles témoins non couvertes
- **100%** expérimentation menée avec des panneaux bifaciaux qui absorbent à la fois le rayonnement direct du soleil et le rayonnement réfléchi par le sol couvert, par endroits, d'une bâche blanche.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce projet à hauteur de 40%

CNR

* Ces ombrières agrivoltaïques sont pilotées selon des paramètres relatifs aux plantes relevés par des capteurs (luminosité, température, hygrométrie, état de stress).

Contact presse

CNR : Béatrice Ailloud – b.ailloud@cnr.tm.fr - + 33 6 07 27 46 07 / Romain Jacquet – r.jacquet@cnr.tm.fr - +33 6 74 79 10 00